L'équipe soignante de la maternité, les Syndicats UNSA, FO, CGT et SUD, et le Comité de défense des Hôpitaux de Proximité prennent la parole aujourd'hui car la situation de la Maternité est inquiétante.

Nous tenons à vous rappeler que la structure est <u>ouverte</u>. Des gynécologues-obstétriciens, des pédiatres et des médecins anesthésistes-réanimateurs sont présents sur place 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour assurer la continuité, la qualité et la sécurité des soins pour toutes les femmes enceintes souhaitant accoucher à Sarlat. Les sages-femmes et les auxiliaires de puériculture sont prêtes à vous accueillir jour et nuit afin de vous accompagner dans ces moments si particuliers. Des consultations de gynécologie et le suivi des grossesses sont également assurés par l'équipe soignante.

Cependant, le devenir de votre Maternité est préoccupant. En mars 2017, la Haute Autorité de Santé a publié son rapport, suite à une visite des services de l'ensemble de l'hôpital, en septembre 2016. Au cours de la visite de la maternité, les inspecteurs ont salué le travail de l'équipe soignante en les félicitant de la qualité des soins délivrés aux parents et aux nouveaux-nés. Néanmoins, ce rapport a pointé du doigt deux axes avec <u>obligation d'amélioration</u> indispensables à la survie de notre structure et devant être résolus <u>pour Septembre 2017</u>:

- Premièrement, la nécessité de recruter un médecin gynécologue-obstétricien titulaire. Depuis 2 ans et demi, la maternité fonctionne avec des médecins remplaçants fidèles et compétents mais ceux-ci restent des intérimaires.
- Deuxièmement, le service maternité doit déménager à l'étage du bloc opératoire afin d'en faciliter l'accès.

Rien d'impossible sur le papier mais c'est ici que les problèmes commencent.

Concernant le recrutement d'un médecin titulaire, ce problème est connu depuis 2 ans. Au cours de plusieurs réunions, le Dr Darwiche (médecin coordonnateur entre Sarlat et Périgueux) et Mme Rousselot-Soulière (Directrice déléguée du centre hospitalier de Sarlat) ont souligné à l'équipe de la Maternité les difficultés actuelles pour recruter un gynécologue-obstétricien. En mars 2017, la direction a demandé au personnel de la maternité, au cours d'une réunion, de réfléchir à un plan B « au cas où » la Maternité fermerait en raison de ce manque de médecin. L'équipe soignante a donc décidé de s'intéresser de plus près à cette recherche d'obstétricien. Sur le site du Centre national de gestion, deux postes, plein temps et un demi poste sont à pourvoir à titre prioritaire pour l'hôpital de Sarlat. Devant ce constat, la direction nous a autorisé à écrire une annonce et à trouver des sites de diffusion. Et début mai, un candidat a postulé. Son C.V. est en cours d'examen et d'autres sont peut-être à venir.

Concernant le déménagement du service, ce problème est connu depuis des années. Les normes relatives à la proximité du bloc opératoire et du service de maternité sont en vigueur depuis le début des années 2000. Qu'a-t-on fait depuis 17 ans ? La direction n'aurait-elle pas pu anticiper ce

problème ? Aujourd'hui, il leur reste 3 mois pour déménager tout un service avec les travaux que cela nécessite pour adapter les futurs locaux.

Pour compléter le tableau, le rapport de l'HAS est disponible depuis le 9 mai 2017, au public, sur le site internet (www.has-sante.fr/portail/jcms/c\_262887/fr/centre-hospitalier-jean-leclaire). Evidemment, nous nous sommes empressés d'en prendre connaissance pour savoir ce qu'il en ressortait. Depuis cette date, nous sommes sans nouvelle de la direction qui ne nous a ni informés du résultat ni rassurés concernant les actions qu'elle comptait mettre en place pour répondre à ces obligations d'amélioration.

L'heure est grave car aujourd'hui nous nous battons quotidiennement pour sauver cette activité si chère au bassin sarladais. Malheureusement, nous avons l'impression d'être bien seuls face à toutes ces instances administratives qui tuent nos hôpitaux de proximité dans le seul but de faire des économies, sans se préoccuper de la sécurité des patients liée à l'éloignement géographique. Mais quelles économies allons-nous faire quand il faudra <u>plus d'une heure de route pour trouver la première maternité</u>? Que vont devenir ces mères, ces parents, ces enfants, le jour où vous allez leur dire : «si seulement la maternité de Sarlat avait encore été ouverte...»

Et afin d'obtenir un soutien politique, l'équipe de la maternité a écrit aux 17 candidats des législatives de la 4ème circonscription, celle de Sarlat, et rencontré ceux qui le souhaitaient, pour les informer de la situation et leur demander de signer un engagement écrit, sous forme de lettre ouverte (ci-dessous). Notre démarche est <u>apolitique</u>, mais nous avons besoin du soutien de tous les élus et de la population de la 4ème circonscription.

Vous avez désormais, vous élus, citoyens, les informations précises concernant la maternité de Sarlat.

Nous avons besoin de votre soutien, MOBILISONS NOUS, TOUS ENSEMBLE pour sauvegarder cette maternité dont les prestations sont reconnues pour leur haute compétence.

Ce service est INDISPENSABLE pour notre territoire rural et la vie en sarladais.

## ENGAGEMENT POUR LE MAINTIEN DE LA MATERNITÉ DE SARLAT

En tant que futur député, je m'engage à inverser la tendance à la réduction des compétences et à la suppression de services des hôpitaux de proximité, comme la maternité de Sarlat.

A cette fin, je porterai et voterai une loi imposant le maintien de service d'obstétrique, de chirurgie conventionnelle et ambulatoire si leur suppression doit provoquer un temps d'accès aux soins supérieur à 30 minutes.

Ont signé cet engagement: Mme CHALARD (La France Insoumise), M JUTIER (Fraternité citoyenne), M COQ (Europe Ecologie Les verts), M TOULOUSE (ParDem), Mme MANET-CARBONNIERE (sans étiquette), M MICHEL (sans étiquette), M PEYRAT (Les Républicains), M DELRIEUX (Parti Socialiste), M CULINE et M SANTALO (Union Populaire Républicaine 1ère et 4ème circonscription).

Quant à Mme DUBOIS (candidate de La République En Marche), elle a souhaité écrire son propre engagement :

«Je ne souhaite pas signer le document que vous m'avez envoyé car il ne me semble pas approprié à la situation d'urgence qui est celle de la maternité de Sarlat.

Je réitère ma proposition - comme je l'ai affirmé également lors du débat télévisé du 2 juin avec France 3 Aquitaine - je m'engage si je suis députée à rencontrer au plus tôt la Ministre de la Santé avec l'une d'entre vous pour exposer la situation. Je mobiliserai alors toute mon énergie pour obtenir ce maintien qui me paraît indispensable.

Veuillez croire en ma détermination. Jacque line Dubois»